

Un regroupement qui fait du bruit

Jocelyn Berthelot
et Luc Allaire

Le 10 mars dernier, on assistait à un événement historique dans le monde de l'éducation. Pour une première fois, syndicats, parents, directions, cadres scolaires et commissaires faisaient front commun. L'enjeu : la fin du financement public de l'enseignement privé.

Le Regroupement pour la défense et la promotion de l'école publique a émis à cette occasion une déclaration qui a fait du bruit. Il réclame un moratoire immédiat sur tout nouvel agrément aux fins de subventions et sur tout élargissement des autorisations accordées, une réduction progressive du financement public jusqu'à son abolition ainsi que des ententes pour assurer un transfert harmonieux des élèves et du personnel qui pourraient être touchés par cette politique. Ces mesures permettraient de donner à l'école publique les moyens de mieux remplir les missions qui lui sont confiées.

Les commentaires n'ont pas manqué, comme en font foi les extraits publiés dans cette page. Il vaut la peine de le souligner : la grande majorité des éditorialistes et des chroniqueurs reconnaissent que la situation actuelle ne peut plus durer. On s'entend généralement pour exiger que les établissements privés financés par les fonds publics soient soumis aux mêmes exigences que les écoles publiques. La fréquentation scolaire obligatoire, une ouverture à tous les élèves sans distinction, l'accueil d'élèves handicapés ou en difficulté sont parmi les exigences suggérées. C'est là une nouveauté qu'il faut saluer. Ce serait déjà un premier pas vers une plus grande égalité des chances.

Voici quelques extraits de ce qu'en ont dit les éditorialistes et les chroniqueurs :

« L'école publique doit être aussi attrayante que l'école privée. Et l'école privée doit être soumise aux mêmes exigences que l'école publique si l'État continue de la subventionner. »

— Michel Venne, *Le Devoir*,
21 février 2005

« On a passé un temps fou, ces dernières années, à dénoncer un éventuel régime à deux vitesses en santé. Pendant ce temps, on n'a pas vu à quel point ce même régime gangrenait l'éducation au Québec. [...] Et, comme on l'a tant prévu pour les hôpitaux publics dans un régime à deux vitesses, les écoles secondaires "ordinaires" croulent sous les cas lourds, de comportement ou d'apprentissage, ce qui les rend moins attirantes. »

— Josée Boileau, *Le Devoir*,
11 mars 2005

« L'appui populaire et la complémentarité ne sont pas des raisons pour ne pas revoir le système de financement des écoles privées, qui est actuellement fixé, dans la plupart des cas, à 60 %. En ce sens, le ministre de l'Éducation

ferait bien de s'inspirer, en les modérant, des propositions de la coalition. »

— Lysiane Gagnon, *La Presse*,
12 mars 2005

« On craignait que les gaffes du gouvernement Charest dans le dossier des écoles juives ne rouvrent le débat sur l'école privée. Et bien, c'est fait. Mais en soi, le fait que le Québec s'engage dans une réflexion sur la place de l'école privée dans la société n'est pas une mauvaise chose. À la condition qu'on fasse ce débat pour les bonnes raisons, c'est-à-dire améliorer la qualité de l'éducation que la société québécoise offre à ses enfants. »

— Alain Dubuc, *Le Soleil*,
18 mars 2005

« Québec doit rapidement trouver des fonds pour s'attaquer à l'énorme problème des élèves en difficulté et ainsi réparer les dégâts causés par une politique d'intégration mal appliquée. Premier objectif : limiter le nombre d'élèves qui connaissent des difficultés graves dans chaque classe, car la relance du public passe impérativement par un relèvement du niveau général. »

— Katia Gagnon, *La Presse*,
23 mars 2005

22 000 fois « non » au palmarès de *L'actualité*



LUC ALLAIRE

Réjean Parent

« À moins de six mois de sa parution, les 22 000 cartes postales *Mon école publique n'est pas un numéro* feront sûrement réfléchir les artisans du palmarès des écoles secondaires de *L'actualité* », de dire Réjean Parent. Le président de la CSQ a rencontré la rédactrice en chef de *L'actualité*, Carole Beaulieu, pour lui signifier son profond désaccord quant à la parution du palmarès. « Nous ne cesserons jamais de lutter contre cette parodie pseudo-scientifique », a-t-il ajouté. Mme Beaulieu a reconnu que ce palmarès suscitait de nombreux commentaires négatifs et qu'elle pourrait envisager de nouvelles façons de faire. Rien n'indique, toutefois, son intention de cesser ni la publication du palmarès ni sa collaboration avec l'Institut économique de Montréal. Dans ces conditions, les prochains mois seront fort utiles pour peaufiner la réplique de la CSQ et la poursuite du travail de promotion et de valorisation de l'école publique. « C'est grâce à l'effort et à l'engagement des membres de la Centrale dans ce genre d'opérations, que nous réussirons à faire disparaître cet avatar du néolibéralisme qu'est le palmarès et à promouvoir une vision humaniste de l'éducation », de conclure le président.